

Session Plénière des 9 et 10 novembre 2022

RAPPORT N° 22.04.08 Adoption du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) 2022-2030 « Ambition 2030 ».

Intervention de Michel CHASSIER

Monsieur le Président, chers collègues,

Ce rapport fait référence à la loi NOTRe qui, loin de clarifier les compétences, de réduire le millefeuille territorial et de simplifier l'action publique, n'est parvenue qu'à la complexifier en ajoutant de nouvelles couches, en créant de nouvelles obligations, et en multipliant les schémas et les plans.

Malheureusement il ne cible pas suffisamment les priorités, et les moyens ne suivent pas.

Je ne vais pas reprendre les 5 axes de vos ambitions, mais je ferai quelques constats et quelques remarques :

- 1) **Sur la formation** : la Région joue son rôle, mais la question fondamentale relève en amont de la compétence de l'Etat, et je voudrais parler de l'effondrement du niveau scolaire.

Le mot peut vous paraître fort, mais au-delà des études PISA, chacun peut faire le constat d'un manque de maîtrise des fondamentaux, y compris de la langue française, chez une part croissante des élèves.

Un article Petit Solognot repris ce matin par Mag Centre vient confirmer ce constat : il y aurait 30 000 personnes concernées par l'illettrisme en Loir et Cher, un jeune âgé de 16 à 20 ans sur 8 qui serait en sérieuse difficulté de lecture, en France, et un sur 20 en très grande difficulté.

Notre avantage concurrentiel face aux pays à bas coût de main d'œuvre a longtemps reposé sur un meilleur niveau de formation de nos ouvriers, techniciens, ingénieurs et cadres, nous sommes en train de le perdre.

Il n'est plus possible de l'ignorer.

- 2) **La transition écologique et énergétique.**

Vous la présentez comme un levier majeur de développement économique, mais par votre approche vous en faites un frein.

L'histoire nous montre que l'humanité n'a pas progressé de façon linéaire, il y a eu des sauts qualifiés aussi de « révolutions », dont la première fut la révolution néolithique, avec l'apparition de l'agriculture, qui a vu la population mondiale passer de 7 millions à 200 millions d'individus.

Au passage cette révolution a été rendue possible par la fin de la dernière glaciation, on peut d'ailleurs observer que toutes les périodes de réchauffement ont toujours été bénéfiques pour l'humanité et la biodiversité.

Pour faire vite il y a eu depuis le milieu du XVIIIème siècle plusieurs « révolutions industrielles » :

Mais de nos jours on peut dire que l'innovation est devenue tellement rapide qu'il est difficile de parler d'une nouvelle étape, la transition est donc permanente.

Mais alors que ces grandes révolutions étaient caractérisées par des grappes d'innovations, répondant à des besoins et connaissant de ce fait un succès rapide et une grande diffusion, la transition que vous proposez, je pourrais dire que vous imposez, non seulement ne correspond pas à une demande, mais au contraire elle est perçue comme punitive, restrictive, contrainte par nombre de concitoyens, qui demain ne pourront plus se rendre avec leur voiture à Tours ou à Orléans.

On le voit bien, puisque toutes les énergies renouvelables doivent être subventionnées, tout comme la voiture électrique ou les bornes de rechargement.

Le patron de Stellantis vient de tirer le signal d'alarme : le tout électrique – outre que c'est une aberration écologique – va tuer l'industrie automobile européenne. Et vous savez combien d'emplois cela représente dans notre Région.

Et les solutions alternatives que vous proposez ont déjà du plomb dans l'aile : le projet de Giga factory en Grande Bretagne pour la production de batteries ne parvient pas à lever les fonds nécessaires, un projet identique en Allemagne est reporté en raison de la conjoncture et de la hausse des coûts. C'est tout un modèle qui vacille.

Je pense qu'une prise de conscience est en train de s'opérer, votre vision de la transition est déjà dépassée, il est temps de changer de cap.

3) Les relocalisations

Mon collègue Thibaut de la Tocnaye a déjà largement abordé le sujet, c'est une question sur laquelle nous avons eu raison avant tout le monde - *eh oui, souvenez-vous quand nous en parlions il y a dix ans, on se moquait de nous* -, alors que chacun reconnaît aujourd'hui que c'est une nécessité, encore faudrait-il une volonté politique.

Les autres priorités d'action relèvent des actions plus classiques de la Région, l'aménagement du territoire, mais dans ce domaine vous faites un blocage sur le volet routier, pourtant indispensable au développement en zone rurale, la formation professionnelle, la recherche, sans oublier le renforcement d'un fonds d'investissement, je n'y reviendrai pas.

C'est sur ces axes que la Région devrait prioriser ses actions, nous regrettons qu'il ne ressorte pas de ce schéma de véritables priorités ni une véritable stratégie.

